

Evolution du RSA en Ile-de-France depuis sa mise en place en juin 2009

N°8-Janvier 2013

BULLETIN D'INFORMATION DES CAF EN ÎLE-DE-FRANCE

Entre juin 2009 et juin 2012, l'Île-de-France est marquée par une augmentation progressive et régulière des effectifs des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA). Mais les mouvements d'entrées et de sorties dans le dispositif, qui atteignent 57 000 flux en moyenne sur la période, illustrent la charge liée à la gestion du RSA et qui repose sur les Caisses d'allocations familiales.

- Une montée en charge du dispositif lente et progressive.

Etabli en juin 2009 afin de favoriser le retour vers l'emploi et d'assurer un revenu minimum à des personnes en situation de précarité financière, le Revenu de Solidarité Active (RSA) trois ans après sa mise en place, est versé à 352 700 allocataires franciliens (encadré 1).

Parmi ces allocataires, près de 80 % bénéficient du RSA socle (70 % le RSA socle seul et 10 % le RSA socle et activité). Les disparités départementales restent faibles ; néanmoins, la part d'allocataires percevant le RSA activité seul est plus élevée dans la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne et les Hauts-de-Seine, que dans les autres départements de la région, soit en moyenne 24 % contre 19 %. Le RSA majoré concerne 38 900 allocataires franciliens, ce qui représente 11 % de l'ensemble des allocataires au RSA. La part de bénéficiaires

Encadré 1

Ce bulletin d'information des CAF IDF dresse un bilan de l'évolution du nombre de bénéficiaires du RSA trois ans après son entrée en vigueur. Les fluctuations trimestrielles liées aux entrées et sorties du dispositif permettent aussi d'évaluer la charge de gestion générée par la prestation. Quand bien même elle n'est pas abordée ici, cette charge qui consiste essentiellement dans la gestion administrative du RSA (demande de RSA, déclaration, mise à jour des dossiers, accueil téléphonique et au guichet...), reste lourde à assumer pour les Caf, notamment à travers le suivi trimestriel des dossiers.

respectivement de 7 % et 10 % (cf. figure 1).

La part de la population couverte (allocataire, conjoint, enfant(s) à charge de moins de 25 ans) par le RSA a augmenté en trois ans et concerne 718 500 personnes en juin 2012, soit 6,1 % de la population francilienne (cf. figure 2). Cette proportion

Figure 1 : Répartition des allocataires du RSA en Ile-de-France selon la composante au 30 juin 2012

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Ile-de-France
RSA socle	60 623	27 350	68 100	35 062	23 188	18 305	20 367	26 188	279 183
socle seul	51 440	23 372	60 771	30 941	19 947	15 986	17 514	22 858	242 829
socle et activité	9 183	3 978	7 329	4 121	3 241	2 319	2 853	3 330	36 354
Activité seul	14 831	8 504	15 289	8 148	7 378	6 142	6 090	7 151	73 533
Total RSA	75 454	35 854	83 389	43 210	30 566	24 447	26 457	33 339	352 716
dont RSA jeunes	127	93	94	89	101	110	88	85	787
dont RSA majoré	5 263	3 542	9 476	4 673	4 747	2 982	3 795	4 440	38 918

Source : Caf Ile-de-France, juin 2012

Lecture : Au 30 juin 2012, 35 062 foyers bénéficient du RSA socle dans le Val-de-Marne

de cette majoration pour situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître reste plus importante dans les départements de la grande couronne, notamment en Seine-et-Marne et dans l'Essonne où elle dépasse les 14 %. En revanche à Paris et dans les Hauts-de-Seine, la proportion est

varie fortement selon le département. En Seine-Saint-Denis, 12,2 % de la population est couverte par le RSA, deux fois plus qu'en moyenne dans la région. A l'inverse, les Yvelines, les Hauts-de-Seine et la Seine-et-Marne enregistrent des taux de couverture faibles variant de 3,6 % à 5,2 %.

Figure 2 : Part de la population couverte par le RSA en Ile-de-France (%)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Ile-de-France
Population Caf couverte	126 874	68 859	184 918	87 350	67 763	50 179	57 945	74 584	718 472
Population au RP 2009	2 234 105	1 561 745	1 515 983	1 318 537	1 313 414	1 407 560	1 208 004	1 168 892	11 728 240
en % de la population au RP 2009	5,7	4,4	12,2	6,6	5,2	3,6	4,8	6,4	6,1

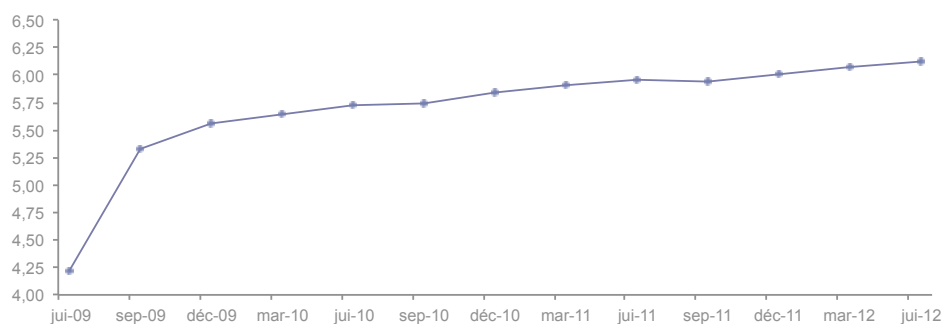
Sources : Caf Ile-de-France, juin 2012 ; Insee, Recensement de la population 2009.

Lecture : En juin 2012, 184 918 personnes sont couvertes par le RSA en Seine-St-Denis, soit 12,2 % de la population.

Sans prendre en compte la hausse des deux premiers trimestres (juin-septembre 2009), qui correspond à la montée en charge du dispositif, le nombre de personnes touchées par le RSA a augmenté de façon régulière entre fin 2009 et juin 2012 (cf. figure 3). Au 30 juin 2012, la région couvre 104 000 franciliens de plus que fin septembre 2009, soit une hausse de 16,9 % qui s'explique en majeure partie par la période de récession économique très marquée

mique s'améliore en Ile-de-France avec une reprise de l'activité et une hausse de l'emploi. Néanmoins, ce n'est pas pour autant que la tendance va s'inverser : le RSA socle continue d'augmenter mais à un rythme moins soutenu. L'augmentation trimestrielle se situe autour de 1 % après mars 2010 et à partir de juin 2011, elle est relativement faible, de l'ordre de 0,5 %. Entre juin 2009 et juin 2010, la hausse trimestrielle des bénéficiaires du RSA activité seul atteint 14 % correspondant à la

Figure 3 : Evolution trimestrielle de la part de la population couverte par le RSA depuis juin 2009 en Ile-de-France (%).

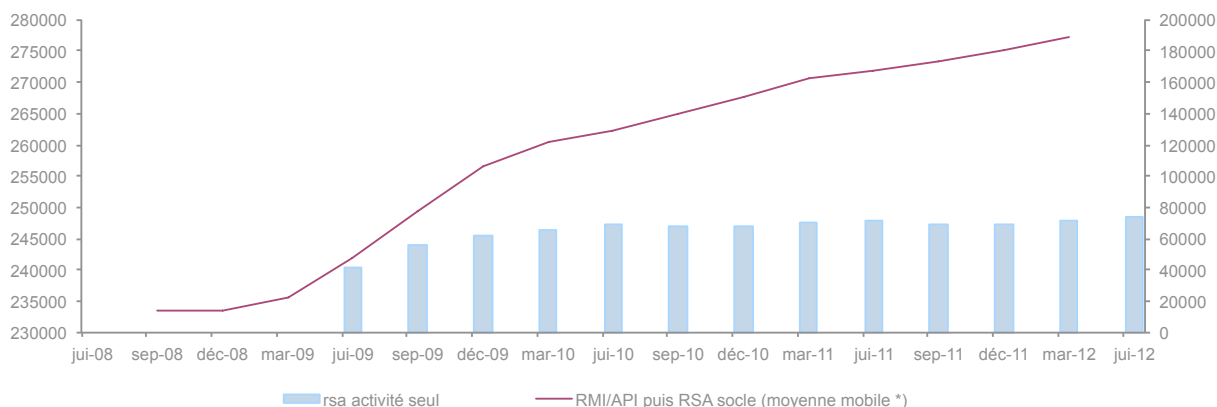


Sources : Caf Ile-de-France ; Insee, Recensement de la population
Lecture : Au 30 septembre 2010, 5,7 % de la population francilienne était couverte par le RSA.

en Ile-de-France à partir de 2008 (augmentation du chômage, hausse de la précarité...). Au 30 mars 2012, le nombre d'allocataires du RSA socle s'élève à 277 400 en données corrigées des variations saisonnières (cf. figure 4).

montée en charge du dispositif. A partir du mois de septembre 2010, le rythme ralentit et la hausse se situe autour de 1 % ; 1 an après (à partir de septembre 2011), elle se maintient autour de 2 %.

Figure 4 : Evolution trimestrielle du RMI ou de l'API puis du RSA socle et nombre d'allocataires bénéficiaires du RSA activité seul



Source : Caf Ile-de-France
Lecture : Le nombre d'allocataires du Rmi ou de l'Api puis du RSA socle passe de 233 500 à 277 400 entre septembre 2008 et mars 2012.

* Comme la série statistique est trimestrielle (période de 3 mois), des moyennes mobiles d'ordre 3 ont été calculées qui permettent de 'lisser' la série et de mettre en évidence des tendances à long terme.

Sur la période mars 2009-mars 2012, le nombre d'allocataires bénéficiaires du RMI/API puis du RSA socle (à partir de juin 2009) n'a cessé d'augmenter. La hausse a été particulièrement sensible de mars 2009 à mars 2010, période marquée par un contexte économique défavorable.

Entre juin et décembre 2009, la hausse trimestrielle des bénéficiaires du RSA socle est proche des 3 %. Après cette période, la situation écono-

■ Les entrées et sorties trimestrielles dans le dispositif RSA et entre ses composantes engendrent un nombre important de flux au sein de la région parisienne

Pour observer de manière dynamique l'évolution du nombre d'allocataires bénéficiant du RSA, les mouvements au sein du dispositif, c'est-à-dire les entrées et les sorties trimestrielles dans le dispositif RSA, sont suivis grâce à la fusion de deux tri-

mestres consécutifs (encadré 2). Les entrées représentent les bénéficiaires du droit payable RSA au cours d'un trimestre alors qu'ils n'y étaient pas le trimestre précédent. Quant aux sorties, elles

Encadré 2

Méthodologie :

Nous étudions les mouvements d'entrées et de sorties dans le dispositif RSA en appariant pour chaque période 2 trimestres consécutifs. Environ 5 % des allocataires présents au trimestre (m) ne le sont plus au trimestre (m+1). Et inversement, des allocataires présents le trimestre (m+1) ne l'étaient pas le trimestre (m).

Deux raisons essentiellement expliquent cette perte :

- Les mutations inter-régionales : certains allocataires déménagent et quittent la région entre 2 trimestres et donc ne sont plus recensés dans un des départements de l'Ile-de-France. Ils bénéficieront de leur droit au RSA dans une Caf non francilienne.

- La fin de droit à une prestation familiale ou sociale suite à un changement de situation familiale (enfants qui ne sont plus à charge) ou financière (fin des prestations sociales dont RSA, des aides au logement).

Néanmoins, entre deux trimestres consécutifs, nous pouvons suivre les entrées et sorties du droit payable RSA : par exemple, un allocataire peut bénéficier de son allocation RSA le trimestre m et ne plus la percevoir le trimestre (m+1) pour autant il se peut qu'il ne soit pas sorti du dispositif et uniquement suspendu. On le considère comme sorti du droit payable.

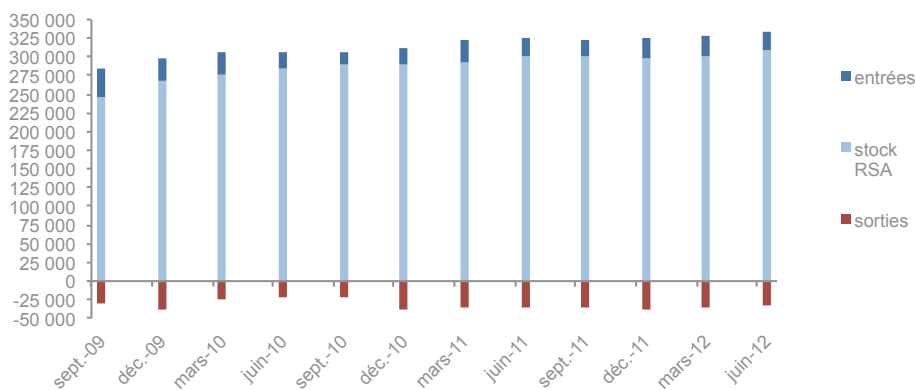
correspondent aux allocataires ne bénéficiant plus du droit payable RSA au cours d'un trimestre alors qu'ils le touchaient le trimestre précédent.

Le stock de bénéficiaires, c'est-à-dire ceux qui perçoivent la prestation deux trimestres consécutifs, connaît avec la mise en place de la prestation, une forte progression au cours des trois premiers trimestres (8,3 %, 3,6 %, 2,9 %). Puis ce stock reste relativement stable, notamment à partir de septembre 2010 (cf. figure 5). Néanmoins, cette stabilité masque les flux d'entrées et de sorties dans le dispositif. Hormis les entrées plus importantes lors de la montée en charge du RSA (juin/septembre 2009), de l'ordre de 36 800, dans la très grande majorité des cas les sorties sont plus importantes que les entrées et on compte 75 entrées pour 100 sorties. On dénombre en moyenne 57 000 mouvements d'entrées et de sorties entre deux trimestres. Ces flux augmentent sensiblement, soit de 15 000 par trimestre, à partir de la fin de l'année 2010.

■ Les changements de composante dans le droit payable RSA

Les mouvements internes au RSA (encadré 3) sont relativement importants depuis sa mise en place : les changements de composante à l'intérieur du dispositif ont connu une forte hausse entre juin 2009 et mars 2010 pour atteindre 33 600.

Figure 5 : Entrées et sorties du droit payable du RSA de juin 2009 à juin 2012



Source : Caf Ile-de-France

Lecture : Le stock de bénéficiaires du RSA en septembre 2010 (présents en juin et septembre 2010) s'élève à 289 100.

Encadré 3 : Le revenu de solidarité active recouvre diverses situations.

On distingue trois composantes d'allocataires :

- les foyers bénéficiaires du RSA socle seul qui n'ont pas de revenus d'activité, ou bien dont les membres ayant un emploi sont en période de cumul intégral (le cumul intégral consiste à neutraliser l'ensemble des revenus d'activité pour le calcul du RSA, pendant une période de trois mois suivant la reprise d'emploi, dans la limite de quatre mois au cours des douze derniers mois) ;
- les bénéficiaires du RSA socle et activité qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est inférieur à un montant forfaitaire (intervenant dans le calcul du montant de la pres-

tation et dépendant de la composition du foyer) ;

- les bénéficiaires du RSA activité seul qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources sont supérieures au montant forfaitaire

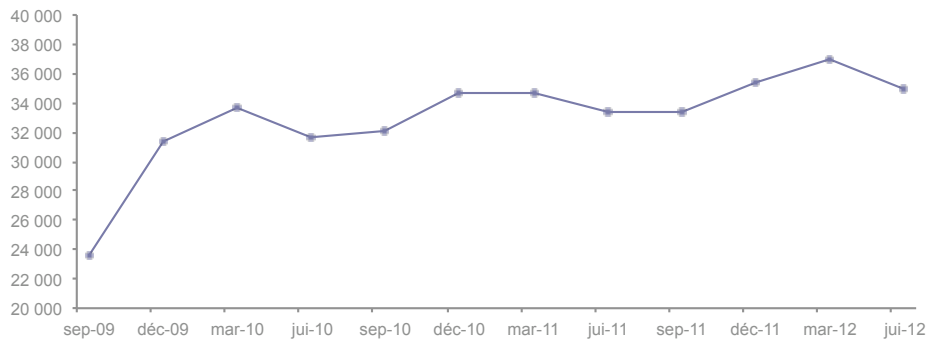
Les changements de composantes : les bénéficiaires du RSA peuvent changer de composante entre deux trimestres consécutifs ; par exemple un allocataire bénéficiant du RSA socle seul peut le trimestre suivant se trouver dans le RSA socle et activité. On distingue 6 mouvements :

- Du RSA socle seul au RSA socle et activité ;
- Du RSA socle seul au RSA activité seul ;
- Du RSA socle et activité au RSA socle seul ;
- Du RSA socle et activité au RSA activité seul ;
- Du RSA activité seul au RSA socle seul ;
- Du RSA activité seul au RSA socle et activité.

Ils se sont ensuite stabilisés jusqu'en septembre 2011 avant d'amorcer une nouvelle hausse (cf. figure 6) et enfin une baisse au dernier trimestre (entre mars et juin 2012).

l'ensemble des mouvements internes (cf. figure 7). Néanmoins, certains changements internes peuvent sensiblement varier sur toute la période ; les mouvements du RSA socle seul

Figure 6 : Ensemble des mouvements entre les composantes du RSA de juin 2009 à juin 2012



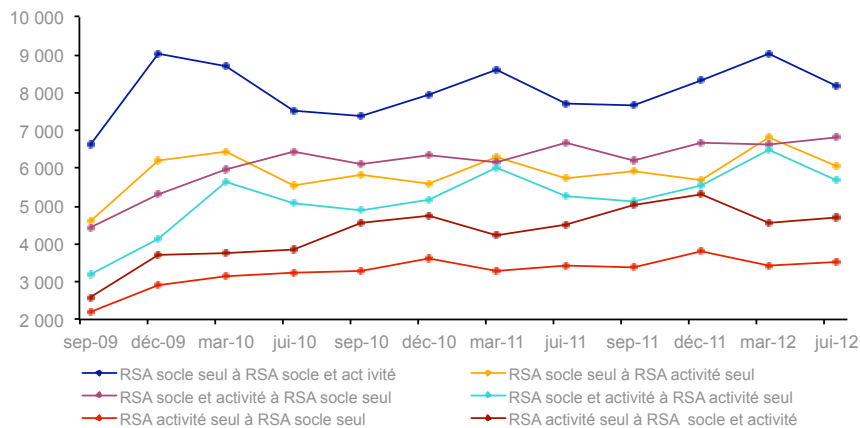
Source : Caf Ile-de-France

Lecture : Entre septembre et décembre 2009, 31 300 allocataires bénéficiant du RSA ont changé de composante.

Les mouvements observés les plus importants sont du RSA socle seul vers le RSA socle et activité : ils représentent en moyenne sur un trimestre le quart de

vers une autre composante sont relativement découpés alors que ceux du RSA activité seul augmentent de manière régulière.

Figure 7 : Détails des mouvements entre composantes du RSA



Source : Caf Ile-de-France

Lecture : Entre septembre et décembre 2010, 7 956 allocataires bénéficiant du RSA sont passés du RSA socle seul au RSA socle et activité.

Bibliographie :

Le Tiec M., Montée en charge du RSA, Dossiers d'études n°131, Août 2010, Cnaf.

Cazain S., Siguret I., Les allocataires du RSA au 30 septembre 2011, L'e-ssentiel, n°117, décembre 2011, Cnaf.

Cazain S., Siguret I., Le nombre d'allocataires du RSA au 30 septembre 2010, L'e-ssentiel, n°105, décembre 2010, Cnaf.

Claudine Pirus et Danie Chemineau
Ctrad - Caf en Ile-de-France